

cru que le climat de nos localités put être défavorable à l'élevage des abeilles.

Il est vraiment fâcheux que l'apiculture ne prenne pas plus de développement dans notre riche pays agricole; il serait cependant si facile à chaque cultivateur d'avoir quelques ruches dans les environs de sa ferme et de récolter du miel pour les besoins du ménage, même pour en vendre (puisque M. Valiquet, par cette industrie, réalise dans les bonnes années la somme de \$500) et tout cela sans frais ni dépenses. Il est vrai que tout le monde ne sait pas conduire les abeilles comme ce célèbre apiculteur.

L'Honorable ministre du Département de l'Instruction Publique, a pourvu à cette lacune en nommant M. Valiquet, professeur d'Apiculture à l'École Normale Jacques Cartier à Montréal; il ne pouvait faire un meilleur choix. Nous n'avons nul doute que dans un avenir prochain, ces jeunes gens qui se destinent à l'enseignement et qui seront si bien formés par M. Valiquet à la science de l'apiculture, prendront le devant, et que ceux-ci comme instituteurs initieront leurs jeunes élèves à la culture de ces merveilleux insectes. La chose ne sera pas difficile, car il suffira de créer un petit rucher dans le voisinage de chaque école. Et voyez d'ici les résultats obtenus si les milliers d'écoles que nous possédons, avaient chacune cinq à six colonies d'abeilles. Alors le pays produirait du miel bien au-delà de sa consommation, et pourrait alimenter les marchés des pays étrangers.

Mais nous dirait-on s'il y avait un grand nombre d'apiculteurs, il serait impossible de vendre le produit de nos ruches. Si le miel était abondant sur nos marchés, l'usage en serait encore plus considérable, car le miel peut être employé à la confection d'un tas de bonbonneries qui les rendraient beaucoup plus appétissantes, le miel étant moins échauffant que le sucre employé en grande quantité.

Lorsque M. Valiquet s'est livré à l'apiculture, les apiculteurs étaient moins nombreux qu'ils le sont aujourd'hui, surtout dans le district de Montréal; mais rien n'empêche qu'il ne peut suffire aujourd'hui aux nombreuses demandes qui lui sont faites pour l'achat de miel. Il est à notre connaissance que M. Valiquet ait refusé à M. Wood, épicier de Québec, de lui fournir du miel. M. Valiquet, lui-même est le premier à désirer qu'il y ait plus d'apiculteurs dans la Province de Québec, car il est d'avis que le miel récolté ici, est de beaucoup préférable que celui récolté aux Etats Unis et dans plusieurs parties de l'Europe. Que la presse donc s'unisse aux efforts que fait M. Valiquet pour introduire le goût de l'apiculture dans le pays; que les hommes intelligents, donnent l'exemple, que les instituteurs surtout soient poussés dans cette voie, et les ruches feront leur chemin.

Les sociétés d'agriculture devraient aussi offrir des prix pour la culture des abeilles, car elles sont une source de bénéfices pour les habitants des campagnes. Il n'est pas besoin d'être propriétaire de terres importantes pour se livrer à cette industrie; le possesseur d'un jardin peut avoir à sa disposition 15 à 20 ruches et même davantage: les abeilles se nourrissent partout sans porter préjudice à qui que ce soit, et donnent en retour des revenus assez considérables. A ce compte elles méritent toutes les sympathies des cultivateurs, avec d'autant plus de raison qu'elles donnent lieu à des études et à des observations fort intéressantes. Aussi, les familles qui n'ont pas d'ordre dans leurs affaires, et dont les membres ne sont pas toujours très-labori-

eux, trouveront un exemple à suivre dans les colonies d'abeilles, qui sont admirables sous ce rapport.

Quoique M. Valiquet n'ait pas eu l'avantage de faire une lecture sur le terrain même de l'Exposition, puisqu'il avait consacré pour cela le vendredi matin, et que la pluie l'en ait empêché, il a cependant réussi par ses conversations familières sur l'apiculture à décider plusieurs cultivateurs à se livrer à l'apiculture; c'est pourquoi nous faisons des vœux pour qu'il soit donné à M. Valiquet de faire des lectures sur l'apiculture, dans les principaux centres de nos campagnes. Nul doute que M. Valiquet ne refusera pas l'offre que pourrait lui en faire le Gouvernement Provincial.

Nous espérons que ce mouvement vers l'apiculture deviendra assez considérable pour nécessiter la formation d'une société d'apiculteurs ayant pour but d'assurer à leur exploitation un commerce assuré et rémunérateur, en ce que, au moyen de ces réunions, ils étudieront ensemble les moyens à prendre pour assurer à leur miel le meilleur arôme au moyen d'une bonne alimentation des abeilles que les apiculteurs peuvent leur fournir par l'introduction dans le voisinage des ruches, de plantes aromatiques. L'introduction d'instruments propres à faciliter le travail des apiculteurs, tel que par exemple l'extracteur de miel exposé par M. Valiquet à l'Exposition, pourrait être longuement discuté à ces réunions d'apiculteurs.

M. Valiquet, par l'introduction de cet instrument, a rendu un service immense à l'apiculture, puisque par ce moyen de retirer le miel des rayons, on évite de briser la cire. M. Valiquet dit qu'il faut 20 livres de miel pour produire une livre de cire. Le miel vaut 17 cts. la livre. La cire se paye 37 cts. Ainsi 100 livres de miel à 17 cts. valent \$17, la même quantité de miel convertie en cire, n'en produisant que 5 livres, vaut seulement \$1.75. De là l'avantage de produire le plus de miel possible; ce que l'on obtient en remettant les rayons intacts dans la ruche à cadres mobiles.

Cette manière d'opérer devra aussi faire rejeter ce mode d'asphyxier les abeilles pour prendre le miel. C'est là vraiment une cruelle et fâcheuse habitude: que dirait-on d'un propriétaire qui, pour cueillir des fruits, couperait l'arbre producteur. Et ceux qui agissent ainsi, n'en savent pas davantage, et ils suivent la fâcheuse tradition qui vient de leurs pères. La routine, toujours la routine que nous rencontrons partout. De là donc la nécessité de former dans la Province de Québec une association d'apiculteurs ayant pour but de propager les meilleures méthodes propres à leur faire retirer de cette industrie les plus grands avantages possibles.

Nous souhaitons que les quelques apiculteurs que nous avons l'avantage de posséder dans la Province de Québec se mettront immédiatement à l'œuvre pour la formation d'une société d'apiculteurs et qu'ils se donneront rendez vous sur un même terrain, à la prochaine Exposition Provinciale.

Le nombre d'exposants devant alors être plus nombreux, on leur accorder certainement un département séparé où ils pourront disposer leurs ruches de manière à ce que les visiteurs ne les entourent pas et que les abeilles puissent retourner à leur véritable ruche qu'elles ont quitté pour un instant.

On pourrait joindre à ce département une exposition d'insectes utiles et d'insectes nuisibles: ce qui manquait complètement à notre exposition. Nous avons bien admiré nos industrieuses